

**VILLE DE SAINT-PASCAL**

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné qu'une demande de permis pour la démolition totale de l'immeuble situé au 540 - 542, rue Taché à Saint-Pascal a été déposée au comité de démolition.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public, ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la greffière de la Ville au 405, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

Donné à Saint-Pascal, ce 25<sup>e</sup> jour de septembre 2019.

L'inspecteur en bâtiment et en environnement,

---

André Lacombe, secrétaire du comité  
de démolition

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, André Lacombe, inspecteur en bâtiment et en environnement de la Ville de Saint-Pascal, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 2 octobre 2019 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville de même que sur l'immeuble concerné le 25 septembre 2019.

Signé à Saint-Pascal, ce 25<sup>e</sup> jour de septembre 2019.

L'inspecteur en bâtiment et en environnement,

---

André Lacombe, secrétaire du comité  
de démolition